

«COVID-19 - QUESTION ÉCRITE DE JEAN-CLAUDE LUCHE»

16/04/2020

BAISSE DES RECETTES PUBLICITAIRES DANS LA PRESSE ÉCRITE LIÉE À LA CRISE SANITAIRE

Question n° 15304 adressée à M. le ministre de la culture

À publier le : 16/04/2020

Texte de la question : M. Jean-Claude Luche attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la diminution des recettes publicitaires de la presse écrite dans la crise du coronavirus. En effet, suite à cette crise sanitaire, les recettes publicitaires dans les entreprises de presse ont chuté jusqu'à moins 75 % depuis la mi-mars 2020. Elles pourraient atteindre jusqu'à moins 90 % pour le mois d'avril. Les annonces liées à l'activité événementielle qui peut générer des revenus significatifs ont disparu. Ainsi, ce secteur de la presse d'information espère des mesures spécifiques afin de soutenir cette activité essentielle à la vie locale, à la proximité et à la démocratie. Par exemple, une relance des investissements publicitaires pourrait prendre la forme de l'instauration d'un crédit d'impôt temporaire pour les investissements publicitaires réalisés dans les médias d'information. Ainsi, il souhaite connaître si il envisage de prendre des dispositions particulières pour soutenir ce secteur en difficulté.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)